

La startup Quipo se positionne sur la fin du ticket papier avec une solution écoresponsable

Le 1er avril 2023 marquera la fin de l'impression automatique du ticket de caisse, qui sera dématérialisé. Une évolution majeure pour les consommateurs et les commerçants, sur laquelle la startup Quipo s'est positionnée avec une application 100 % écoresponsable.

Temps de lecture : minute

29 mars 2023

Chaque année, 30 milliards de tickets de caisse et facturettes de carte bancaire sont imprimés et finissent le plus souvent en déchets. Ces bouts de papier ont un enjeu environnemental non négligeable : selon une étude de Zéro Déchet Strasbourg, ils représentent chaque année 25 millions d'arbres coupés, 18 milliards de pétrole utilisés, 600.000 tonnes de gaz à effet de serre générées. Pour réduire cet impact écologique, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire met fin au 1er avril 2023 à l'impression automatique des tickets.

Pour les remplacer, une solution est déjà mise en place dans certaines enseignes : l'envoi du ticket de caisse par mail au consommateur. Or, cette alternative soulève plusieurs problèmes : certains clients refusent de donner leurs données personnelles, par crainte de recevoir quantité de mails indésirables ; la demande d'adresses mail ralentit le passage en caisse ; et l'email est également énergivore, générant 5 g de CO2 et 3 cl d'eau, contre 2g de CO2 et 5 cl d'eau pour le ticket papier.

Un ticket augmenté et interactif

Basée à Tournefeuille près de Toulouse, la startup Quipo propose une solution 100 % écoresponsable : un logiciel qui s'adapte aux logiciels de caisse et génère un QR code que le client scanne avec son téléphone, via une application : *" Cette application présente plusieurs avantages, détaille Michaël Ribière, le CEO de Quipo. Le client obtient instantanément son ticket de caisse et peut vérifier ses courses sur place, contrairement au ticket de caisse envoyé par mail, que l'on reçoit souvent bien après son achat et qui suppose de retourner en magasin en cas d'erreur. De plus, on ne demande pas les données personnelles des clients, le passage en caisse est plus fluide et le ticket de caisse est stocké dans le téléphone et non dans un serveur. Le stockage sur serveur pendant un an multiple en effet par cinq les émissions de GES."*

L'application développée par cinq anciens salariés d'Airbus prévoit également d'autres fonctionnalités : la possibilité de catégoriser les dépenses en note de frais et d'envoyer la somme total à son employeur par mail en fin de mois, ou encore l'envoi de bons de réduction au consommateur et d'une notification au client quand la garantie d'un achat arrive à expiration. *" L'idée est de faire du ticket QUIPO un ticket augmenté et interactif permettant aux enseignes de communiquer vers leurs clients après l'achat... et avant le prochain "*, poursuit Michaël Ribière.

Lauréate du concours i-Nov de la Bpifrance et du programme européen de financement Life, Quipo a été testée auprès de commerçants au premier trimestre 2023 et devrait être commercialisée mi-avril. La startup prévoit une levée de fonds d'ici la fin de l'année et un accroissement fort de ses effectifs, aujourd'hui composés d'une quinzaine de personnes.



À lire aussi
T.O.P. prédit les turnovers en entreprise

Article écrit par Rozenn Gourvenec